

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 5 février 2018, au 162 chemin des Prés, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et faisant quorum :

Mme Diane Laverdière #2 M. Pierre Barrette #1
Mme Thérèse Lemay #5 M. Michel Bilodeau #6
M. Réal Nolet #3

M. Mario Deschâtelets #4, absent

Mme Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance à 19h30

2018-02-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2018-02-26 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 8 ET DU 17 JANVIER 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux du 8 et du 17 janvier, tel que déposé.

Adoptée

2018-02-27 VÉRIFICATION FINANCIÈRE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY ET LES COMITÉS FESTIVITÉS CHAMPÊTRES ET COMITÉ DE GESTION DU TRAJET MULTI-USAGES

Considérant que les vérifications couvrent les années 2015-2016-2017;

Considérant que la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery offre le soutien administratif lié à la gestion financière assurée par l'agente de développement municipale;

Considérant que madame Doris Bélanger s'est retirée du mandat de vérification pour raison personnelle;

Considérant qu'une demande de service supplémentaire a été effectuée auprès de l'entreprise Gestion Clef D. Lefebvre inc. et que celle-ci s'élève à 975\$;

Considérant que les autres offrent de services reçu précédemment sont plus élevées;

Il est proposé monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de confier le mandat de vérification des états financiers de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Marc-de-Figuery, des comités Festivités champêtres, du Festyballe et comité de gestion du trajet multi-usage à l'entreprise Gestion Clef D. Lefebvre inc.

Adoptée

2018-02-28 DEMANDE D'UN SERVICE D'IMMIGRATION EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Considérant la volonté du gouvernement provincial d'offrir les services de son ministère de l'immigration de la diversité et de l'inclusion ici en l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que le gouvernement du Québec désire encourager la population immigrante de s'établir ailleurs que dans les grands centres urbains;

Considérant l'importante pénurie de main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue et que l'immigration fait partie de l'une des solutions pouvant répondre au manque de personnel;

Considérant la complexité des processus d'immigration, tant pour les immigrants que pour les employeurs et les parrains;

Considérant la constante augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement post-secondaire de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant qu'aucun service en personne d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'est disponibles à moins de 500km de la région;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Barrette, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de demander:

À l'Honorable Ministre Ahmed D. Hussen, Ministre de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté, d'allouer les ressources nécessaires afin de pourvoir l'Abitibi-Témiscamingue des services en personne afin de desservir adéquatement le territoire en matière d'immigration.

Adoptée

2018-02-29 REDDITION DE COMPTE PROGRAMME ENTRETIEN RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2017

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 77 673\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A, identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification dûment complété;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

2018-02-30 AUDIT MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET L'AUDIT DES DONNÉES SUR LES MATIÈRES RECYCLABLES AUPRÈS DE RECYC-QC

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu de confier les audits nécessaires au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que celui destiné à l'organisme Recyc-Qc au vérificateur externe M. Daniel Tétreault, CPA.

Adoptée

2018-02-31 APPUI FINANCIER TOURNOI PÊCHE LES AIGLES DE SAINT-MARC

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay de soutenir financièrement le tournoi pêche annuel des Aigles de Saint-Marc pour un montant de 50\$.

Adoptée

2018-02-32 RÉALISATION DES TRAVAUX CHEMIN DE LA RIVIÈRE ET CHEMIN DES PRÉS

Attendu que le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

Attendu que le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Abitibi a obtenu un avis favorable du MTMDET;

Pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité Saint-Marc-de-Figuery autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée

2018-02-33 DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DU MDDELCC ET AU MFFP

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu que madame Céline Dupras, directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée au no de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet de remplacement de trois ponceaux sur le chemin de la Rivière conformément au plan et devis de la firme d'ingénierie WSP Canada inc.

Adoptée

2018-02-34 PROJET FLIC : RACONTE-MOI MON VILLAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu d'autoriser le dépôt d'une demande au Fonds d'initiatives collectives de la MRC Abitibi pour l'activité Raconte-moi mon village par l'agente de développement, Jocelyne Bilodeau et l'autoriser à signer les documents nécessaires.

Adoptée

2018-02-35 FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE LA MRC ABITIBI

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière pour la construction et l'amélioration des sentiers multi-usages au programme de la MRC Abitibi pour le Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie et d'autoriser madame Jocelyne Bilodeau à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette résolution.

Adoptée

2018-02-36 DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT ACTIF DANS LES PÉRIMÈTRES URBAINS

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Barrette et unanimement résolu de déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le projet de construction et d'amélioration des sentiers multi-usages de la municipalité dans le cadre du programme d'aide financière au développement du transport actif dans les périmètres urbains et d'autoriser l'agente de développement Jocelyne Bilodeau à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette résolution.

Adoptée

**2018-02-37 AVENANT WSP CANADA INC PROJET
ASSAINISSEMENT DES EAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, appuyé par madame la conseillère Thérèse Lemay et unanimement résolu d'autoriser l'avenant pour la surveillance des travaux au montant de 15 521.79\$ avant les taxes applicables, occasionné par le non respect de l'échéance des travaux par l'entrepreneur YSYS corporation inc.

Adoptée

**2018-02-38 RAPPORT DE RÉALISATION PLANS ET DEVIS AU
PROGRAMME RIRL-2016-477**

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'accepter les plans et devis pour le projet de remplacement de 3 ponceaux, débroussaillage et fossés du chemin de la Rivière et le surfacage de 1.01 km d'asphalte du chemin des Prés élaboré par la firme d'ingénierie WSP Canada inc. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre et signer tous les documents nécessaires à la réclamation de la subvention auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports.

Adoptée

**2018-02-39 RETENUE FINANCIÈRE POUR NON-RESPECT DE LA
DATE DE FIN DES TRAVAUX ET FRAIS DE
SURVEILLANCE SUPPLÉMENTAIRE**

Considérant que l'entrepreneur YSYS Corporation inc. devait terminer les travaux du projet d'assainissement des eaux au 30 juin 2017;

Considérant que des travaux à intervalles irréguliers ont eu lieu entre le 1er juillet 2017 et le 20 décembre 2017;

Considérant que ces travaux ont nécessité une surveillance municipale et une surveillance d'ingénierie par WSP Canada inc.;

Il est proposé par madame la conseillère Thérèse Lemay, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'appliquer la retenue pour non-respect de l'échéance prévu au devis pour un montant de 16 000\$, représentant 13.33 jours à 1200\$, et ce malgré que 15 jours de surveillance supplémentaire ont été nécessaires.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par madame la conseillère Diane Laverdière concernant les modifications nécessaires au règlement #2015-230 RELATIF AU DÉROULEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY sous la recommandation du commissaire Richard Villeneuve, CPA, CA du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

- La première modification à l'article 2, paragraphe 5 en retirant les critères d'irrecevabilité d'une question.
- La deuxième modification à l'article 2, paragraphe 7 en balisant plus spécifiquement la forme et le moment de la réponse à donner aux questions formulées par les citoyens.

Les modifications au règlement #2015-230 seront adoptées à une séance ultérieure.

2018-02-40 APPUI À LA FABRIQUE DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

Considérant que le projet de cabanes à pêche en plus de son originalité contribuera à soutenir les talents artistiques des artisans de la région;

Considérant que ce projet permettra l'offre d'une activité touristique hivernale;

Considérant que les retombées financières seront réinvesties pour le soutien aux individus et familles vulnérables de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Bilodeau, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'appuyer très favorablement le dépôt d'un projet auprès de Tourisme Abitibi-Témiscamingue par la Fabrique de Saint-Marc-de-Figuery.

Adoptée

2018-02-41 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par madame la conseillère, Diane Laverdière, appuyée par monsieur le conseiller, Pierre Barrette et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de janvier 2018 et celles prévisibles de février 2018, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés en janvier 2018 pour un total de 119 945.14 \$

Versement par chèque C1800001 à C1800017

Paielement en ligne sécurisée L1800001 à L1800012

Paielement par transfert électronique P1800001 à P1800020

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de février.

Comptes à payer en février 2018 en date du conseil pour un total de 51 826.96 \$

Salaires payés en janvier 2018

D1800001 à D1800021 pour un montant total de 8 164.33 \$

Salaires à payer en février 2018

D1800022 à 1800044 pour un montant total de 8 152.57\$

Adoptée

2018-02-42 LEVÉE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, appuyé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu que la séance que la séance soit, et est levée.

Adoptée

Daniel Rose, maire

Céline Dupras, directrice générale
et secrétaire-trésorière